



Le rapport d'activité 2020

du Conseil
départemental
des Côtes d'Armor



Christian Coail
Président du Département
des Côtes d'Armor

AVANT-PROPOS

Sommaire

Avant-propos du Président du Conseil départemental	3
Administration générale	4
Finances	6
Autonomie	10
Enfance-Famille	12
Logement, insertion socio-professionnelle	14
Aménagement du territoire (politiques contractuelles)	16
Infrastructures	18
Patrimoine naturel	20
Éducation, Enseignement Supérieur Recherche & Innovation, Europe	22
Sport, jeunesse, vie associative	24
Culture et Patrimoine	26

Ce rapport d'activité est particulier en ce sens qu'il présente le bilan d'une autre majorité que la nôtre. Cet exercice a cependant le mérite de mettre en exergue un principe important au sein de notre République : la continuité de l'État ou, en l'espèce, plutôt la continuité du Département. C'est à dire que, quelles que soient les vicissitudes de la vie politique, les services du Département continuent de fonctionner. Les orientations varient, certes, en fonction des majorités, mais les agents et agents du Conseil départemental continuent de servir les usagers. Je profite, donc, de cet édito pour saluer le travail des services et leur engagement au service de l'intérêt général. Ils incarnent la collectivité au quotidien auprès de nos concitoyens et contribuent activement au maintien de notre pacte républicain.

Sur le fond, ce rapport d'activité met naturellement en valeur certaines orientations contre lesquelles nous nous sommes opposées lorsque nous étions dans la minorité. C'est le jeu démocratique. Ce rapport n'en garde pas moins son importance en matière de transparence de l'action publique. Il appartient, ensuite, au lecteur de se forger sa propre opinion.

Christian Coail
Président du Département des Côtes d'Armor

Administration générale

Une année indissociable de la pandémie de Covid-19

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire, économique et sociale provoquée par la Covid-19. Le Département s'est mobilisé afin de lutter contre les conséquences de cette crise et accompagner au mieux les Costarmoricains.

L'engagement de la collectivité s'est manifesté à travers de nombreuses actions. Tout d'abord, la mise en place du Plan de Continuité de l'Activité (PCA) visant au maintien d'un service public minimum pour protéger les plus fragiles et préserver la garantie de l'accès aux droits.

Le soutien à la fois matériel et financier du Département

Le Département a apporté un soutien matériel, notamment numérique, aux Ehpad (don de 120 tablettes pour un montant de 36 000 €) et aux collégiens (mise à disposition du matériel informatique des établissements aux élèves pour leur permettre de suivre les cours à distance). Le soutien matériel s'est aussi organisé au niveau sanitaire, avec l'achat direct de masques et d'équipements de protection individuelle pour l'ensemble des agents et du personnel des SAAD et établissements médico-sociaux, mais également par la participation financière au sein de la Coop des masques aux côtés de la Région. La collectivité s'est enga-

gée dans un soutien financier auprès de nombreux acteurs. Ce soutien a consisté au doublement du plafond mensuel pour l'aide alimentaire (passant de 48€ à 96€), l'octroi de subventions exceptionnelles en faveur des associations caritatives ou encore la participation au Fond régional Covid-Résistance.

L'action en faveur de la relance par l'activité économique

La collectivité a agi en faveur de la relance de l'activité économique costarmoricaine, notamment par l'accompagnement à la reprise des chantiers. La création du dispositif Cultures communes a permis d'animer l'été en Côtes d'Armor tout en assurant une activité à de nombreux acteurs du secteur artistique, largement touché par la crise. Enfin, la collectivité a mis en œuvre un plan de relance de l'économie départementale visant à accélérer la reprise de la commande publique en finançant des projets portés par de très nombreuses communes costarmoricaines.

*Impact financier de la crise sanitaire pour le Département :
17,6 M€*



Ressources humaines

Adaptation des Ressources humaines à la situation sanitaire

Marquée par la pandémie de COVID-19, l'année 2020 a mis en exergue les capacités d'adaptation du service public départemental et la mobilisation sans faille des femmes et des hommes qui le mettent en œuvre. Tout au long de l'année, les services départementaux ont continuellement adapté leur fonctionnement pour tenir compte des contraintes sanitaires et des besoins de la population. Le service public a ainsi été assuré sans rupture, tout en garantissant la santé et la sécurité des agents par un déploiement accéléré du télétravail et la mise en place de mesures de protection des agents en présentiel. L'investissement des agents doit être d'autant plus souligné que la crise sanitaire a exacerbé les difficultés d'une partie de la

population, dont nombre d'utilisateurs suivis au quotidien par les agents du Conseil départemental.

L'organisation des Ressources humaines a été fortement contrainte par le contexte sanitaire. Les périodes de confinement ont entraîné de grandes variations d'activité et nécessité d'accompagner les encadrants dans de nouvelles conditions managériales, en distanciel, tout en veillant à accompagner les services dans les mesures à mettre en place et à maintenir un dialogue constant avec les partenaires sociaux.

1 015 agents ont télétravaillé au moins une 1/2 journée par semaine

Lutte contre les inégalités et risques psycho-sociaux

La politique de Ressources humaines du Conseil départemental intervient également de façon volontariste en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment par l'organisation d'actions de sensibilisation. La collectivité s'est par ailleurs, à nouveau mobilisée pour l'insertion et l'accompagnement des agents en situation de handicap, et lutter contre toutes les discriminations.

La lutte contre l'usure professionnelle et les risques de désinsertion professionnelle s'est traduite, quant à elle, par l'adoption d'un plan de prévention des risques psycho-sociaux, qui prévoit un ensemble d'actions visant à améliorer le bien-être au travail des équipes.

Finances



La gestion financière du Département, aura été doublement impactée par la crise sanitaire :

→ budgétairement, modifiant la structure des dépenses de la collectivité,
→ réglementairement, l'encadrement des dépenses réelles de fonctionnement par l'État, en application de la loi de programmation 2018-2022, ayant été suspendue par le biais de l'article 12 de la loi d'urgence sanitaire du 23 mars 2020.

Le fort dynamisme des recettes de fonctionnement avec une progression significative de la fiscalité directe et indirecte, combiné à une modération des dépenses, malgré les dépenses supplémentaires liées à la Covid-19, a permis d'amplifier l'effort d'investissement du Département.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 609,14 M€ en 2020 contre 594,12 M€ lors de la clôture budgétaire 2019. Les recettes ont donc augmenté d'environ 15 M€ (+2,53%).

Stabilisée pour la troisième année consécutive, après avoir subi une ponction d'un quart de son montant en quatre ans dans le cadre du Pacte de confiance et de responsabilité (2014-2017), la dotation globale de fonctionnement s'établit en 2020 à 89,76 M€.

Tandis que le Département n'a pas augmenté le taux de la taxe foncière depuis 2015, le produit de celle-ci, décidée par le Gouvernement au niveau national, s'est accru de 2% (+2,42 M€) s'établissant à 120,56 M€ en 2020. Selon la loi de finances 2020, cette recette doit être transférée aux communes dès 2021 pour compenser la

suppression de la taxe d'habitation dans le cadre de la réforme fiscale. En contrepartie, le Département se voit affecter une fraction de TVA dont le montant correspondant à celui de la taxe foncière 2020.

La fiscalité directe, sans pouvoir de taux, s'accroît également du fait du dynamisme de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dont le produit a été constaté à 26,95 M€, soit une progression de +4,75% (+1,2 M€).

La dynamique des recettes de fonctionnement est en grande partie liée à la fiscalité indirecte, en hausse de 7 % par rapport à 2019. Le niveau des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), soutenu par un marché immobilier très dynamique en 2020 malgré la crise sanitaire, s'élève à 99,61 M€ (+7,22 M€). En dépit de son imprédictibilité, cet impôt est devenu



Hôtel du Département, Saint-Brieuc

primordial pour la bonne tenue des équilibres budgétaires départementaux, représentant plus de 16 % des recettes de fonctionnement.

Atteignant 521,88 M€ en 2020, contre 517,32 M€ en 2019, la progression des dépenses de fonctionnement par rapport à l'exercice précédent est de +4,55 M€ (+0,87%).

La somme des surcoûts intimée par le volontarisme départemental afin de lutter efficacement contre les effets de la Covid-19, représentant 15 M€ en fonctionnement et 2,6 M€ en investissement pour l'exercice 2020, a été partiellement amortie par les moindres consommations sur 2020, elles aussi liées à la pandémie.

Du fait de la crise sanitaire, impactant à la baisse les frais de mission, de formation, l'enveloppe dédiée au personnel temporaire, les crédits dédiés aux ressources humaines sont en diminution de -1,04 % (-1,2 M€), s'établissant à 114,67 M€ en 2020 contre 115,87 M€ en 2019. Mise à part l'éducation (+10,8%), l'enseignement supérieur (+3,82%), les mobilités (+8,31%), l'ingénierie et le numérique (+28,5%), les dépenses afférentes aux autres politiques (culture, sport, vie associative, agriculture, etc.), obligatoires ou volontaristes, sont toutes impactées négativement par la crise sanitaire. En revanche, les contributions au SDIS (23,42 M€) et à Labocéa (4,63 M€) sont restées stables.

À l'épargne disponible, s'ajoutent les

recettes d'investissement s'établissant à 20,94 M€, hors emprunt, pour financer la politique d'investissement de la collectivité. Le montant total exécuté en 2020 atteint 97,07 M€ et progresse de +15,5 % (+13,02 M€) par rapport à l'exercice 2019 (84,05 M€). Outre les dépenses réelles d'investissement, ce montant inclut notamment les participations, dont celles au fonds régional Covid-Résistance (1,23 M€), à la prise de participation au capital de la SCOOP des Masques (50 000 €) et à la constitution du capital social de la future SPL de gestion des ports départementaux (300 000 €).

Trois secteurs concentrent plus de 80 % des dépenses d'investissement : les investissements liés à l'éducation et la jeunesse (33,85 M€), notamment ceux dédiés à la programmation pluriannuelle relative aux collèges ; les dépenses liées aux infrastructures routières, portuaires et ferroviaires (29,24 M€) et les crédits dédiés à l'aménagement du territoire (15,91 M€). Ces derniers comprennent les contrats de territoire première et seconde génération (8,12 M€), le plan de relance départemental et l'aménagement numérique avec une contribution à Mégalis à hauteur de 6,70 M€.

Les dépenses d'investissement ont été financées à 31 % par l'emprunt (30 M€). Le remboursement du capital de la dette atteignant 32,14 M€ en 2020, le Département a baissé son encours de dette de 2,14 M€. La dette s'établit ainsi au 31 décembre 2020 à 271,93 M€. L'encours est équilibré (70 %

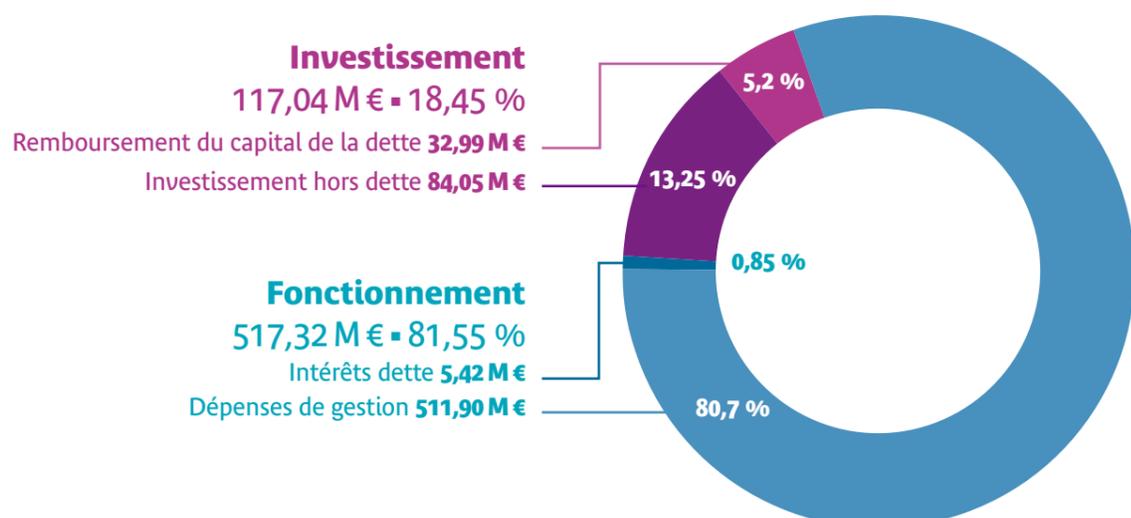
**Près de
100 M€**
de Droits de Mutation
à Titres Onéreux

de taux fixe et 30 % de taux variable). Le remboursement des intérêts a mobilisé 4,9 M€.

Le délai de désendettement, rapportant l'encours de dette à l'épargne brute et exprimant en nombre d'années la possibilité pour la collectivité de rembourser la totalité du capital de sa dette en y consacrant l'intégralité de son épargne brute, s'améliore, passant de 3,6 années en 2019 à 3,1 années en 2020, très en-deçà du référentiel d'alerte retenu nationalement (10 ans).

Au total, le budget voté en janvier 2020, et amendé par 3 décisions modificatives en juin, octobre et novembre, a porté les inscriptions budgétaires, sections de fonctionnement et d'investissement confondues, à un total de 670,26 M€. Le taux d'exécution en section de fonctionnement s'élève à 97,26 %, et celui en section d'investissement atteint 95,9 %.

Répartition des dépenses (fonctionnement / investissement)



Autonomie



L'impact de la crise sanitaire

L'impact de la crise sanitaire a été fortement ressenti par les Établissements et Services Médico-sociaux (ESMS) et particulièrement les Établissements d'Hébergements pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

Le Département s'est mobilisé auprès des structures et des usagers, en maintenant un « service minimum » afin d'assurer, en complément de l'action de l'Agence Régionale de Santé, un appui et un relais pour les structures de sa compétence, en particulier les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Dans ce cadre, la collectivité a fourni aux ESMS accompagnant des personnes âgées

et handicapées, plusieurs centaines de milliers de masques sur ses fonds propres. Une fois les stocks nationaux en capacité de prendre le relais, la collectivité a assuré leur livraison.

Plus de 80 tablettes numériques ainsi que des abonnements à la presse quotidienne régionale ont également été proposés aux structures le souhaitant afin de maintenir un lien avec l'extérieur pour les résidents confinés.

Pour les bénéficiaires à domicile, les droits existants ont été prolongés pour les différents dispositifs d'aide (Aide aux Personnes Âgées « APA », Prestation de Compensation Handicap « PCH », Aide Sociale Hébergement « ASE »...) et les évaluations APA ont été poursuivies par téléphone pendant le confinement. La

PCH a été fortement sollicitée du fait des retours à domicile de résidents d'établissements fermés.

Conformément aux textes réglementaires, la collectivité a maintenu ses financements aux ESMS malgré la baisse d'activité. **Par ailleurs, elle a versé à l'ensemble des ESMS de sa compétence la « prime covid » qui a représenté 1,7 M€.**

Du fait de la crise, les démarches de contractualisation tripartites Département-ARS-ESMS ont été largement suspendues en 2020. La collectivité a néanmoins réalisé les dialogues de gestion avec 5 SAAD et préparé le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens « CPOM » avec Lannion-Trégor Solidarités, dans la perspective d'une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Aides et subventions du Département

Concernant les aides individuelles, 7598 dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ont été instruits, 2345 notifications de Prestation de Compensation de Handicap (PCH) et 462 dossiers Allocation Compensatrice pour Tierce Personne « ACTP ». **Les frais d'hébergement des personnes âgées ont représenté 16,8 M€ pour 1143 bénéficiaires ayant le statut « personnes âgées »** et 569 ayant plus de 60 ans avec le statut « personnes handicapées », sans obligation, alimentaire auxquels s'ajoutent 45,4 M€ pour plus de 3 000 personnes handicapées en ESMS spécialisés.

Afin de préserver l'autonomie et faciliter le quotidien des personnes et de leurs proches aidants, le Département propose depuis 2020, des préconisations relatives à l'habitat ou à la prévention aux bénéficiaires APA en complément de leur plan d'aide.

Au sein des Maisons du Département, les agents des Centres Locaux d'Information et de Coordination « CLIC » ont accompagné près de 5 000 personnes malgré les périodes de confinement.

Le Département est intervenu dans la déclinaison costarmoricaïne de la démarche nationale de la « communauté 360 », portée par Handicap 22 et la

Maison Départementale des Personnes Handicapées « MDPH », qui vise à mieux prendre en charge les personnes handicapées.

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées a instruit son appel à projet annuel malgré les incertitudes sur la capacité à mettre en œuvre les projets. **Ainsi, 42 projets portés par 25 structures ont été soutenus pour un budget total de 0,74 M€.**

D'autre part, la collectivité a poursuivi sa politique volontariste de soutien au fonctionnement d'associations telles que Les aînés ruraux, Allô Maltraitance, Handichiens.

L'ensemble de ces actions ont représenté 159,1 M€ en fonctionnement, soit 30 % du budget départemental.

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie « CDCA », instance consultative représentant des partenaires et usagers, a été réinstallé en octobre, car son mandat de 3 ans avait expiré en janvier.

Enfin, une mission d'information relative à la situation des SAAD a été menée entre avril et juin.

159,1 M€

de budget

30 %

du budget départemental

7598

dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

2345

notifications de Prestation de Compensation de Handicap (PCH)

462

dossiers ACTP



Enfance-Famille



La crise sanitaire a fortement impacté l'ensemble des modalités de travail en matière de protection de l'enfant, tant dans l'accompagnement des familles que dans l'accueil des enfants confiés à l'accueil familial, en foyers ou sur les lieux de vie autorisés par le Département.

La fonction renforcée de pilotage a pris tout son sens dans le lien aux services en territoire, le lien aux associations et structures partenaires, et avec tous les acteurs du territoire concourant à la vie quotidienne, la prévention et la protection des enfants. Les circuits décisionnels ont dû être à la fois accélérés et sécurisés, au vu des enjeux majeurs liés à la sécurité des enfants, des familles et des professionnels.

Adaptation au contexte sanitaire

Si beaucoup de travaux ont dû être mis en pause, la collectivité a poursuivi les opérations prioritaires : le Projet pour l'enfant ; la conception de la méthode de travail pour les référentiels ; le renforcement du dialogue de gestion avec nos partenaires ; le travail étroit avec l'ARS sur les enjeux de santé publique ; la mise en place du plan de contrôle des établissements d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et le dialogue avec le secrétariat d'état à la protection de l'enfant et des familles.

Le service départemental de Protection Maternelle et Infantile (PMI) a assuré un rôle de conseil auprès de la collectivité sur les enjeux sanitaires et en lien avec les recommandations nationales. Il a maintenu son travail pour une politique d'attractivité des postes de médecins en collaboration avec la DRH, et pour l'innovation dans les pratiques professionnelles par le maintien du positionnement du Département sur le projet PANJO (Promotion de la santé et de l'Attachement des Nouveaux-nés et de leurs jeunes parents, un Outil de renforcement des services de PMI). L'activité essentielle a

Nombre d'enfants confiés
4187
(hors Mineurs Non Accompagnés)

été maintenue en dépit de la crise. Le Schéma départemental de service aux familles et l'ensemble des acteurs sont restés mobilisés.

Nombre de mesures éducatives (administratives et judiciaires)

4524 *

* Il peut y avoir plusieurs mesures de protection pour le même mineur



Transformation du dispositif d'accueil

La transformation et le développement du dispositif d'accueil et d'accompagnement en ASE a été poursuivie. Ainsi, le Service Pilotage des dispositifs, Coordination des Parcours et Adoption (PCA) a pu conduire un bilan des services spécialisés, la création ou le développement de nouveaux dispositifs répondant à des besoins et situations spécifiques comme la Maison Saint-Clet, d'Emeraude Id, Pluriel 22, l'extension de lieux de vie « La Courte échelle », la création de l'antenne « Mini Dom » du Lieu de vie Domicile Action.

Protection des enfants

La Cellule Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) a connu une baisse importante du nombre d'Informations Préoccupantes (IP) pendant le premier confinement, qui a contribué à l'inquiétude sur les situations au sein des

familles, sans accès à l'école. L'activité a pu reprendre à la rentrée, dans un contexte de situations dégradées. La CRIP a repris dès que possible, au dernier trimestre 2020, les travaux sur le référentiel et des fiches techniques permettant de donner le cadrage départemental, de fixer les rôles et places de chaque acteur et de développer les outils communs disponibles pour les professionnels. Le placement familial a continué malgré des conditions difficiles et a contribué également à répondre aux situations d'urgence ou liées au virus. Il a aussi conduit des travaux sur l'organisation du service, les formations initiales des assistants familiaux et les rencontres nécessaires sur les enjeux du recrutement, de la reconnaissance du métier.

La place des enfants et des familles est toujours abordée à travers les moyens pérennes mis en place par la collectivité, et pilotée par la Conseillère Technique de la Direction Enfance Famille (CTDEF) pour améliorer la mise en œuvre du Projet

pour l'enfant. L'expérimentation des Conférences familiales, l'instauration de Comités d'usagers ainsi que la formation au croisement des savoirs sont à nouveau réaffirmés, malgré une mise en arrêt partielle, en raison du contexte sanitaire.

Concernant l'accueil des mineurs étrangers isolés, la modélisation du parcours de ces jeunes, la création et la stabilisation des dispositifs d'accompagnement réalisés depuis 2018 ont permis une baisse conséquente des hébergement hôteliers en nombre et en durée de séjour. L'année 2020 a par ailleurs été marquée par l'ouverture d'ateliers de mobilisation et d'apprentissage à Saint-Brieuc, pour permettre, dans l'attente d'une scolarisation, aux nouveaux arrivants de développer l'apprentissage du français, des codes sociaux et de les sensibiliser sur différentes thématiques telles que la santé, la citoyenneté.

Logement, insertion socio-professionnelle



Habitat et logement

L'action du Département en matière de logement est orientée vers les publics fragilisés, en lien avec les politiques de solidarité.

Le Département gère ainsi le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) qui permet d'aider les ménages en difficulté pour accéder ou se maintenir au sein d'un logement. En 2020, près de 2 M€ d'aides directes ont ainsi été octroyées, représentant 6 000 aides au profit de plus de 4 400 ménages costarmoricains.

La lutte contre l'habitat indigne est l'un des axes prioritaires du Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, copiloté avec l'État. L'engagement de la Collectivité permet l'amélioration des conditions de logement de nos concitoyens les plus modestes.

Enfin, la politique départementale du logement se concrétise par un plan de soutien à l'investissement, lancé en 2017, doté d'une enveloppe de 25 M€ et renforcé par l'octroi de subventions en 2020 pour 15 M€.

4 400

ménages aidés pour un logement digne

Action sociale

L'intégralité du territoire départemental bénéficie de l'action d'intervenants sociaux en gendarmerie et commissariats.

Depuis 2014, le Département est investi aux côtés des collectivités locales concernées et des services de l'État dans les stratégies nationales de prévention de la délinquance et de lutte contre les violences faites aux femmes ou intrafamiliales. Cela passe notamment par la création au sein des commissariats de police ou des compagnies de gendarmerie de postes d'intervenants sociaux intégrés aux équipes de police et/ou de gendarmerie. Le Département a confirmé en 2020 la création d'un poste pour le secteur de Loudéac.

Publication de l'Appel à Manifestation d'Intérêt en faveur de la démographie médicale

L'année 2020 a permis la poursuite des travaux engagés en 2019 dans le cadre de sa politique en faveur de la démographie médicale et des travaux engagés en lien avec le Comité départemental partenarial pour agir sur la désertification médicale. Des groupes de travail partenariaux ont été mis en place pour chaque thématique afin de préciser les actions à mettre en œuvre.

Ce travail collaboratif a permis d'élaborer le contenu de l'Appel à Manifestation d'In-

Le logement, une politique prioritaire pour le Département

térêt (AMI), pour lequel une enveloppe financière de **300 000 € a été affectée** pour le financement d'actions d'intérêt départemental.

Participation du Département au financement des Points Conseils Budget

Dans le cadre de la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi signée entre l'État et le Département, la collectivité a souhaité s'engager financièrement dans la mise en place de Points Conseil Budget (PCB) sur notre territoire, une nouvelle offre de service pour accompagner les personnes en difficulté financière dans leur démarche de maîtrise budgétaire.

En privilégiant les territoires présentant un déficit d'offre de services en matière de conseil et d'accompagnement budgétaire, 4 PCB ont été créés en Côtes d'Armor pour une mise en œuvre prévue au début de l'année 2021.

Insertion socio-professionnelle

L'année 2020 a été l'occasion pour le Département de poursuivre et confirmer son engagement dans la mise en œuvre des actions et objectifs menés dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Quelques exemples en lien avec les actions menées en faveur de l'insertion des allocataires du RSA :

- amélioration des délais d'orientation de nouveaux bénéficiaires du RSA et démarrage du parcours d'accompagnement par le recrutement de 5 nouveaux Conseillers Parcours Insertion (C.P.I) ;
- accompagnement global porté avec Pôle Emploi dans le cadre de la convention de « coopération pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'em-

ploi confrontés au risque de pauvreté et d'exclusion » signée en octobre 2020 ;

- réflexion sur la mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'accompagnement vers l'emploi renforcé et spécifique puis l'élaboration d'un cahier des charges et d'un marché public paramétré pour environ 80 bénéficiaires par an sur 3 ans ;
- soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique dans le cadre de la mission d'ingénierie.

Les rencontres territoriales de l'insertion de mars 2020 ont été annulées suite à la crise sanitaire. Des rencontres en visioconférences ont toutefois pu être organisées.

Le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) breton, en cours de création, a permis de réunir la Région, l'ensemble des

Départements bretons, Rennes Métropole et Brest Métropole autour des enjeux de mutualisation et d'harmonisation des modalités de prise en charge et d'orientation de l'ensemble des personnes ayant besoin d'un accompagnement social et en particulier les bénéficiaires du RSA. La convention de partenariat signée fixant les enjeux et objectifs a permis de lancer les travaux d'expérimentation du SPIE et les « chantiers » de coopération associés.

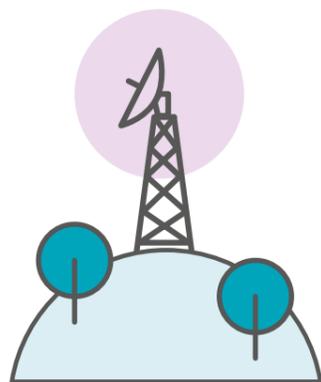
Favoriser l'insertion des bénéficiaires du RSA

FOCUS

Le Fonds Social Européen (FSE)

Le Conseil départemental accompagne les acteurs de l'insertion dans la mobilisation du FSE, principal dispositif européen de soutien à l'emploi. En 2020, 20 structures ont été soutenues par le FSE en Côtes d'Armor, au titre de 28 projets, dont 5 projets portés directement par la collectivité départementale. Plus de 1200 Costarmoricains éloignés de l'emploi ont bénéficié du soutien de l'Europe dans leur parcours de réinsertion-retour à l'emploi. Sur l'ensemble de la période 2014 - 2020, le Conseil départemental a géré une subvention globale FSE de 12,3 M€. Près de 4 500 chômeurs et 2 395 inactifs ont bénéficié de ce soutien au titre d'actions d'accompagnement portées par les opérateurs du département et par le Conseil départemental.

Aménagement du territoire



Chef de file en matière de solidarité et d'équité territoriales, le Département est résolument engagé aux côtés des collectivités costarmoricaines, à travers 2 outils complémentaires : d'une part des dispositifs de soutien financier aux territoires, et d'autre part des initiatives en faveur de l'ingénierie publique.

Le contrat départemental de territoire

Fruit d'un travail partagé, le contrat départemental de territoire 2016-2020 se matérialise par un investissement de 60 M€ pour la réalisation de 718 projets portés par les intercommunalités et les communes costarmoricaines. En 2020, du fait de la pandémie, seuls 58 nouveaux projets ont été lancés. Pour autant, le Département a versé 8 120 823 € d'aides aux collectivités costarmoricaines, permettant de solder 98 nouveaux projets. Désormais 629 projets sur 718 sont engagés, dont 501 définitivement achevés et soldés.



FOCUS

Plan exceptionnel d'urgence de relance de l'activité économique :

Le Département a mis en place en 2020 un plan exceptionnel d'urgence en faveur de la relance de l'activité économique en Côtes d'Armor. Destiné à soutenir de façon significative des projets communaux pouvant être mis en œuvre en 2020 et 2021, ce plan s'est matérialisé par le lancement de 2 appels à projet, durant l'été 2020 et en toute fin d'année. Simple, pragmatique et réactif, ce dispositif a rencontré un vif succès avec un total de 500 projets retenus, bénéficiant à 289 communes. Un investissement exceptionnel de 15,6 M€ est ainsi consenti par le Département, dont 950 000 € versés dès 2020.

Mission numérique

Aménagement numérique

Déploiement de la fibre optique Réseau Bretagne Très Haut Débit (BTHD)

En 2020, la tranche 1 de la phase 1 est achevée : plus de 20 000 locaux sont raccordables à l'échelle du Département (parmi lesquels la moitié s'est abonnée à la fibre). La tranche 2 de la phase 1 est en cours : il s'agit de raccorder 170 000 lignes sur 101 zones. Malgré quelques retards, les premières commercialisations ont débuté. Par ailleurs, des solutions d'attente ont été mises en place dans le département et ont permis d'améliorer sensiblement les débits dans plusieurs communes.

En 2020, Le Département a contribué à hauteur de 1,98 M€ à Mégalis, montant auquel s'est ajoutée une avance de 2,3 M€ sur l'échéance de 2021. Au total, ce sont près de 33 M€ qui ont été consacrés depuis 2018 au programme BTHD.

Couverture 4G

Le Département participe auprès de l'État à la couverture complète du territoire par la 4G dans le cadre de l'opération New Deal. Les EPCI priorisent les zones peu ou mal desservies par les 4 opérateurs et l'État accorde la possibilité d'installer de nouveaux sites sur notre département.

Usages du numérique et innovation

Développement numérique local

En 2020, les Maisons du Département ont réalisé les portraits numériques de territoire sur les EPCI les concernant, ce qui a permis de dresser l'inventaire des lieux numériques en Côtes d'Armor. Par ailleurs, le second Appel À Projets (AAP) numériques a connu un fort succès malgré la crise sanitaire. 40 % de projets en plus par rapport à 2019 et plus de 50 % de projets issus des communes.

L'intervention du Département en faveur des territoires

En matière d'ingénierie publique, le Département a maintenu son soutien à l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor (ADAC 22) et au Conseil d'Architecture et d'Urbanisme (CAUE), participant ainsi à un accompagnement technique de qualité et de proximité accessible à toutes les collectivités des Côtes d'Armor.

Avec l'objectif de favoriser une agriculture durable, plusieurs dispositifs départementaux sont à souligner : les aides à l'acquisition de matériels agro-environnementaux (10 bénéficiaires en 2020 soit un total de subventions de 68 314 €), l'accompagnement à la modernisation des bâtiments d'élevage (23 dossiers soutenus pour un montant de 386 739 €), le soutien aux serristes (6 bénéficiaires soit 44 361 €), les aides à l'installation de pré-refroidisseur et de récupérateur de chaleur sur tank à lait (23 bénéficiaires pour 45 022 € de subvention), enfin l'accompagnement des agriculteurs dans la création et le développement d'activité de transfor-

Montant du plan de relance

15,6 M€

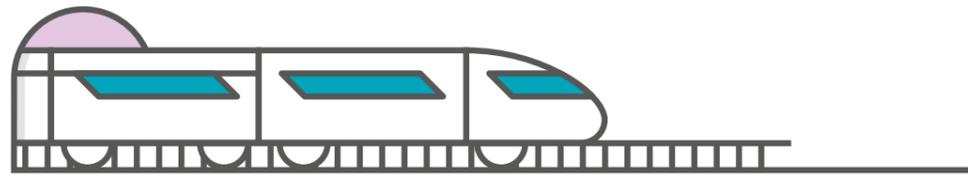
Soutient de

468 projets

mation et de vente directe de leur production à la ferme (4 bénéficiaires soit 75 144 € d'aides).

En matière de tourisme, en dépit de la crise sanitaire, la très bonne fréquentation estivale en Côtes d'Armor par la clientèle française se solde globalement par un bilan satisfaisant sur 2020. Pour autant, beaucoup d'animations touristiques ont dû être annulées au cours de cette année, donnant lieu à des aides du Département vis-à-vis des organisateurs. Par ailleurs, le Département a poursuivi son soutien aux équipements touristiques structurants pour les Côtes d'Armor, en faveur notamment du Planétarium, de l'Abbaye de Beauport à Paimpol et du Zoo parc de Trégomeur.





Infrastructures

Ferroviaire

Le Département a confirmé son engagement financier en vue de la réalisation d'études et de travaux sur les tronçons Dinan-Dol et Dinan-Lamballe à hauteur de 6 M€.

Afin de faciliter l'accès au train, 11 gares bretonnes se sont transformées en Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM). Les aménagements réalisés, permettent de faciliter le lien entre le train et un autre moyen de transport. Ils participent à une meilleure intégration de la gare dans son environnement urbain. Des aménagements adaptés ont été réalisés afin de garantir l'accessibilité de ces sites aux personnes à mobilité réduite. Le Département a participé au financement des travaux du PEM labellisé de Saint-Brieuc (gare routière Nord), à hauteur de 738 083 €.

215 km

de routes rénovés

Poursuite des investissements en faveur du canal

Les infrastructures portuaires et fluviales

Fort de ses 16 ports départementaux, le Département a poursuivi sa politique en matière de développement de la pêche, du commerce et de la plaisance, avec la préfiguration de la Société Publique Locale.

Les travaux ont porté sur la réhabilitation du déversoir de l'écluse de Pontrieux et sa mise en conformité sur le plan de la continuité écologique, le remplacement des 4 centrales hydrauliques, ainsi que la démolition des 2 hangars sur le port de Tréguier.

Le projet de valorisation de la section costarmoricaïne du canal de Nantes à Brest par le Département se poursuit. Les investissements départementaux (450 000 €) ont encore permis d'impulser une dynamique locale et de participer à la valorisation de l'image du canal et du Centre Bretagne. Plusieurs indicateurs attestent de l'attractivité croissante du canal qu'il s'agisse de la fréquentation en hausse, des premiers bilans d'activités des maisons éclésières et du développement de projets privés et associatifs.



Les infrastructures routières

Le Département est gestionnaire de 4 600 km de routes départementales et de 900 ouvrages d'art. 215 km de chaussées ont été rénovés dont environ 50 km par l'application d'un enduit réalisé par le centre technique départemental. De plus, 1400 panneaux de signalisation ont été changés.

Afin de réaliser les programmes d'investissement, d'assurer l'entretien et l'exploitation du réseau routier, le Département a alloué 22,414 M€ en investissement et 5,125 M€ en fonctionnement.

Le matériel

Les engins du service hivernal font l'objet d'une modernisation depuis 2019. En 2020, 11 nouvelles saleuses « thermologiques » ont été mises en service.



Pose d'un revêtement anti-bruit sur la RD700 à Saint-Brieuc

20 % des véhicules légers renouvelés l'ont été par des véhicules électriques d'occasion et des bornes de recharge supplémentaires ont été installées dans les sites territorialisés.

Les grands travaux

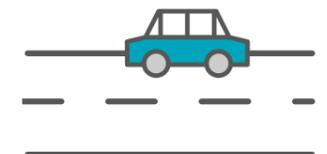
Les travaux de la déviation de Caulnes se sont poursuivis après la réalisation du rétablissement des accès de communication, de l'ouvrage SNCF et l'obtention des autorisations administratives et environnementales par la restructuration pour l'échangeur de Kergoët, l'aménagement du point de raccordement nord à «La Ville Gate» et les travaux connexes à l'aménagement foncier.

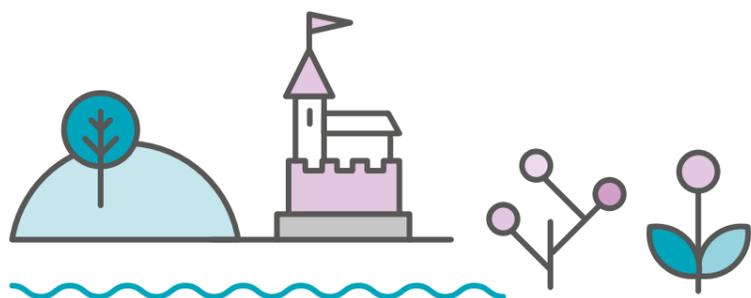
Par ailleurs, dans le cadre du contournement sud de Saint-Brieuc, la réalisation du giratoire au lieu-dit « Le Bouillon » sur le secteur de La Croix Herlo – la Ville Jégu sur la commune de la Méaugon a débuté. Les travaux de la section C «La Plaine Ville - Le Merlet», d'une distance de 4,5 km, sur la commune de Ploufragan, ont fait l'ob-

jet d'un avancement significatif avec la mise en service de l'échangeur du Merlet, l'achèvement des terrassements et de l'assainissement de la section courante et le démarrage des travaux de chaussées.

Par ailleurs, la construction de pistes cyclables entre le hameau de Saint-Hervé et le centre ville de Ploufragan s'est inscrit dans le développement des mobilités douces.

4 600 km
de routes départementales
9 200 km
d'accotement





Patrimoine naturel

Préserver les sites naturels

Les sites naturels départementaux sont des réservoirs de biodiversité remarquables mais ces milieux sont fragiles et parfois menacés par la fréquentation liée à leur notoriété. C'est pourquoi, dans le cadre du plan de gestion mis en place sur ces sites, le Département investit dans l'aménagement et l'équipement des Espaces Naturels Sensibles (ENS) pour les préserver tout en améliorant les conditions d'accueil. Ainsi, au printemps 2020, des travaux de réhabilitation ont été mis en œuvre sur le site dunaire de Saint-Michel à Erquy, afin de canaliser la circulation du public et des véhicules. À l'automne, des travaux de génie écologique ont été réalisés pour restaurer des milieux naturels sur plusieurs sites du Trégor.

Valoriser les sites remarquables dans le respect des lieux

Afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et notamment la sécurité des visiteurs, tout en préservant l'esprit des lieux, le Département a lancé une étude



Le domaine départemental de l'abbaye de Bon-Repos

globale de réaménagement des espaces extérieurs de l'Abbaye de Bon-Repos, en concertation avec les élus locaux, les riverains et associations présentes sur le site. Les travaux ont pu être réalisés au premier semestre 2020, avec la création d'un vaste parking paysager et la requalification des cheminements, pour un montant de travaux de 400 000 € HT. Mobiliers et plantations sont venus compléter ces aménagements permettant d'offrir aux visiteurs des conditions d'accueil dignes de ce site emblématique.

Éduquer à l'Environnement pour renforcer le lien entre les citoyens et l'environnement

Le Département a signé en 2020, avec 12 institutions et associations mobilisées en faveur de l'environnement, la Charte pour l'Éducation au Développement Durable qui fixe les grandes orientations en Bretagne pour les 5 prochaines années.

Le Département s'engage concrètement par son soutien aux 8 Maisons Nature ou la création des Class' Eau et Biodiversité. 10 collèges ont participé à ce dispositif durant l'année 2020-2021.

Rando 2020

Permettre la découverte des Côtes d'Armor en empruntant les Voies Vertes et les sentiers de randonnées qui maillent le territoire costarmoricain est une réelle ambition du Département. Cette volonté est mise en œuvre par le schéma de la randonnée adopté en 2019, s'étant traduit en 2020 par le recensement de l'ensemble des itinéraires existants. Plus de 950 ont ainsi été identifiés et cartographiés en vue d'une inscription possible au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées.

Le Département se mobilise également, en lien avec ses partenaires, collectivités et associations, également pour améliorer les équipements des randonneurs.

Eau et Milieux aquatiques

Un guide d'entretien spécifique aux trames bleues a été élaboré en 2020 sur la gestion des fossés en bord de route. Une opération exemplaire a été menée sur la RD 88 avec la remise dans son lit d'origine du Saint-Emilion qui bordait la route avec un double objectif : supprimer un risque de pollution accidentelle et restaurer la qualité de la rivière.

Aménagement Rural

2020 marque la fin de l'opération d'aménagement foncier de la commune de HENON avec un volet environnemental renforcé en lien avec les objectifs du Plan de Lutte contre les Algues Vertes en Baie de Saint-Brieuc. Le Département poursuit sur l'ensemble des Côtes d'Armor son action en faveur du bocage avec le dispositif Breizh Bocage co-financé par l'Europe.

FOCUS

Connaître pour mieux protéger : Cartographie de la végétation des Côtes d'Armor

La cartographie de végétation réalisée par le Conservatoire Botanique de Brest a été achevée pour les Côtes d'Armor en 2020 et est désormais mise à disposition à l'ensemble des acteurs du territoire. Ce nouvel outil numérique permet de localiser plus précisément les secteurs et trouve de nombreuses applications concrètes tant au niveau de l'aménagement du territoire que pour la protection des milieux naturels.



La rivière Saint-Emilion

Éducation Enseignement Supérieur Recherche-Innovation et Europe



Éducation

L'aide aux actions éducatives

Le Département soutient les établissements pour permettre aux collégiens, des établissements publics et privés, d'enrichir leurs parcours grâce à des projets à visée éducative menés dans les domaines sportif, culturel, citoyen ou encore social. Ces actions sont reconnues pour leur capacité à réduire les inégalités socioculturelles et à contribuer à la lutte contre l'échec scolaire. En 2020, malgré le contexte sanitaire, le Département a souhaité verser l'intégralité des subventions afin de permettre aux établissements de programmer, dès qu'ils en auraient la

possibilité, les actions éducatives reportées. Coût annuel : plus d'1.2M€

Un protocole sanitaire renforcé

Assurant notamment le service de restauration et l'entretien des locaux, le Département a dû se conformer aux protocoles sanitaires successifs et renforcer ses équipes. En première ligne, les 440 agents des collèges ont œuvré et redoublé d'ingéniosité afin d'assurer, dans les meilleures conditions, l'accueil et la restauration des plus de 19 000 élèves des 47 collèges publics.

Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI)

Depuis 2015, le Conseil départemental s'est fortement engagé en faveur de l'ESRI afin d'inciter les étudiants à poursuivre leurs études en Côtes d'Armor, de promouvoir les domaines d'excellence du territoire, et de concilier formations supérieures et besoins des entreprises locales.

Plan d'action en soutien aux formations post-bac

À cet effet, les conseillers départementaux ont adopté le 1er Schéma Départemental de l'ESRI, articulé autour de 4 grandes thématiques et 9 cibles, correspondants

aux domaines d'excellence majeurs du territoire. Le plan d'actions 2019-2021, associé à ce schéma, soutient ainsi les quelques 300 formations « post-bac » dispensées dans près de 60 établissements maillant le territoire, et accompagne le développement des grands pôles de compétences costarmoricains.

Cette politique ambitieuse, dotée d'un budget de 2,5 M€, a permis aux institutions d'enseignement supérieur et aux organismes de recherche et d'innovation de faire face à la crise sanitaire en maintenant et en adaptant leur activité. Parmi les projets soutenus en 2020, citons le Campus des Métiers et des Qualifications d'excellence « Numérique et Photonique », lauréat du programme national « Territoires d'innovation pédagogique », l'ouverture de formations spécialisées comme la Licence professionnelle Tourisme et Numérique à l'IUT de Lannion et au lycée Bossuet de Lannion, ou le lancement par le Pôle Cristal à Dinan d'un important programme d'investissement d'équipements de recherche.

Soutien aux doctorants

L'appui à la recherche se traduit aussi par un soutien aux doctorants, avec en 2020, le concours financier du Département à 18 projets de thèse, pour un budget total de 120 000 €, et par l'organisation de la 5ème édition des Assises de la Recherche et de l'Innovation sur le thème de la photonique. Organisées en distanciel, ces Assises ont permis aux chercheurs, enseignants, entreprises et étudiants participants de mieux faire connaître ce secteur méconnu qui recrute à tous les niveaux de diplôme.

Europe

Le centre Europ'Armor

En dépit de la crise sanitaire, le centre Europ'Armor, vitrine de l'engagement européen de la collectivité, a poursuivi en 2020 son activité autour de 2 thématiques :

- la sensibilisation à la citoyenneté européenne : 28 animations proposées ont réuni près de 4 000 participants ;

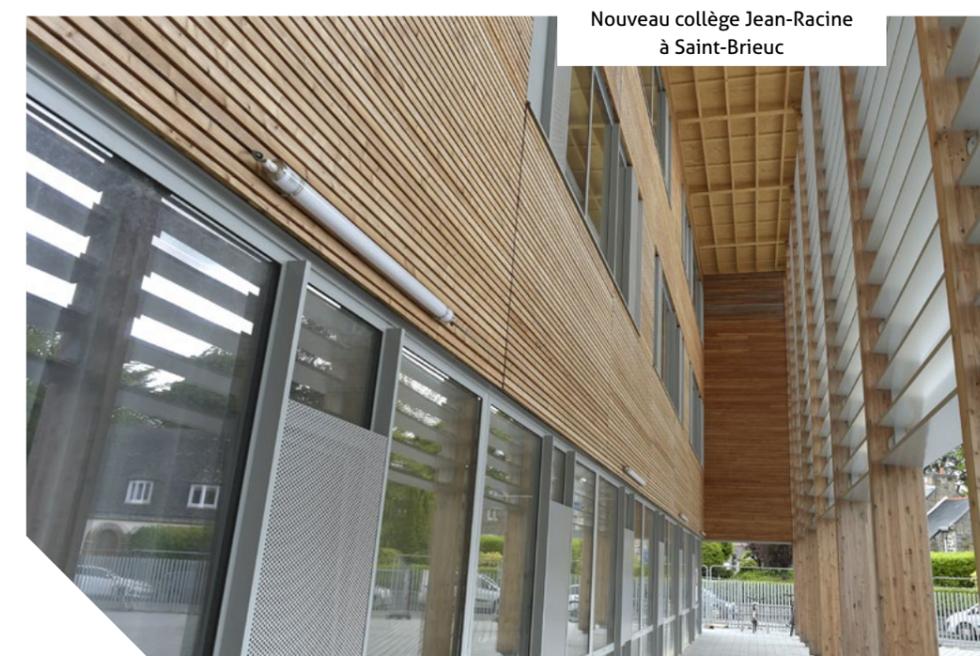
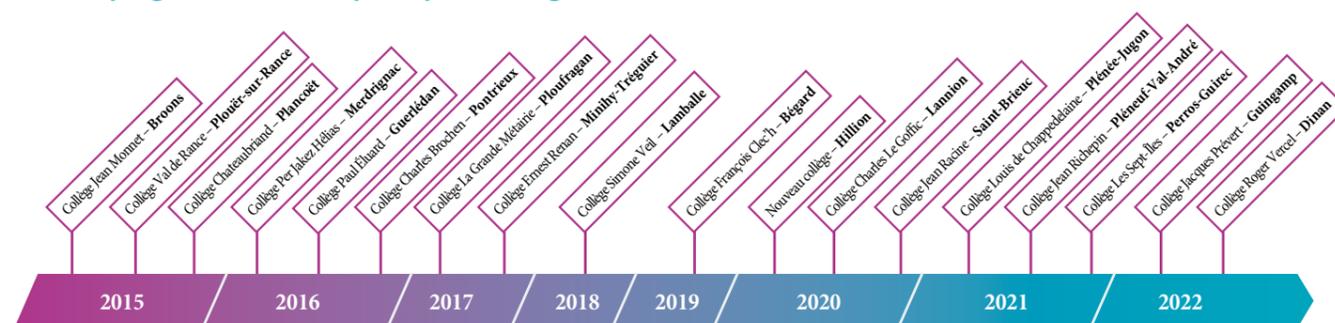
- l'accompagnement à la mobilité des jeunes Costarmoricains : promotion du volontariat du Corps Européen de Solidarité, dispositif emblématique de l'Union Européenne, accessible à tous les jeunes entre 18 et 30 ans, avec près de 200 demandes traitées en 2020.

FOCUS

Partenariat Pologne

Dans le cadre de sa coopération avec les pouvoirs autonomes de la Voïvodie de Warmie Mazurie le Département des Côtes d'Armor et l'Office du Maréchal soutiennent l'Association Côtes d'Armor Warmie Mazurie et le Centre Franco-Polonais d'Olsztyn au travers, notamment, de nombreux projets d'échange des bonnes pratiques soutenues par les fonds Erasmus+. De plus, le Département bénéficie d'un projet FSE Pologne en faveur de la prévention contre la violence domestique envers les personnes dépendantes. Le projet Power a permis des échanges en ligne en 2020 et conduira à des voyage de délégations en Pologne en 2021.

Plan de programmation des principaux collèges HQE des Côtes d'Armor



Nouveau collège Jean-Racine à Saint-Brieuc



Sport, jeunesse et vie associative



Sport

Un soutien conforté aux organisateurs d'événements sportifs et un nouvel équipement de sport nature à venir en Centre-Bretagne

Beaucoup d'événements sont organisés chaque année sur notre territoire entre les mois d'avril et octobre. En raison de la crise sanitaire, la très grande majorité d'entre eux n'a pu se tenir. Pour autant, bon nombre des organisateurs avaient engagé des frais. Le Département a rapidement décidé de contribuer à leur prise en charge, quand bien même les manifestations ont été annulées. Sur près de 80 événements accompagnés chaque année

Maintien des subventions annuelles aux 300 emplois associatifs



Championnats de France de roller en ligne sur route à Lamballe

par la collectivité, la moitié d'entre eux a pu bénéficier de ce soutien financier exceptionnel.

C'est également en 2020 qu'a été acté le principe de doter la Base départementale de Guerlédan d'un nouvel « outil ». Le projet de création d'un Parcours acrobatique en hauteur, destiné notamment à accueillir un public individuel et familial, a fait l'objet d'une l'inscription d'une autorisation de programme dédiée. Sa mise en service est programmée pour l'été 2021.

Jeunesse

L'innovation et la créativité collective de la Jeunesse au service de l'intérêt général

Les activités des clubs sportifs ont été durement impactées par la crise sanitaire. Il est apparu opportun d'imaginer une campagne de communication (réalisation d'affiches et teasers, notamment) pour encourager la reprise de la pratique sportive encadrée. Plutôt que de confier ce travail à des professionnels de la communication, il a été fait le choix de permettre le développement de projets et de créations de jeunes. Un appel à projet

Soutien aux organisateurs d'événements sportifs

autour de cette campagne de sensibilisation, a permis de mettre en place un travail d'éducation à l'image, au bénéfice du mouvement sportif costarmoricaïn. Portée par le Comité Départemental Olympique et Sportif, avec le concours de l'Agence Nationale du Sport, et l'accompagnement du Département, la campagne « Envie de Sport en Côtes d'Armor » a mobilisé plusieurs dizaines de jeunes, accompagnés techniquement par l'Association « Le Cercle », de Saint-Brieuc.

Vie associative

La priorité au maintien de l'emploi associatif

Au cours de l'année écoulée, la vie asso-

ciative a marqué le pas, et les activités, tous secteurs confondus, ont été stoppées, brutalement et durablement. Pour la très grande majorité des salariés des associations costarmoricaines, le recours au dispositif de chômage partiel fut inévitable. Pour autant, dès le mois de juillet, et alors même que rien ne présageait encore que la crise sanitaire allait perdurer, le Département a décidé de maintenir provisoirement, pour 2020, le montant de ses subventions annuelles aux associations employeuses de quelques 300 emplois (locaux et départementaux), afin de ne pas mettre en difficulté les trésoreries de celles-ci.



Culture et Patrimoine

6 domaines départementaux

+ de 400 000 visiteurs au total chaque année



Travaux de restauration au domaine départemental du château du Guildo

Lecture publique

Dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière de lecture, le Conseil départemental des Côtes d'Armor a engagé l'écriture d'un schéma départemental de développement de la lecture publique. En 2020, un diagnostic a permis de dresser un état des lieux du réseau départemental de lecture publique et de préfigurer les axes stratégiques. Ses ambi-

tions s'articuleront notamment autour de l'organisation territoriale de la lecture publique et de l'accompagnement d'un positionnement des bibliothèques à la croisée des enjeux culturels, sociaux, numériques, environnementaux et territoriaux, afin de les rendre les plus attractives possibles pour les Costarmoricains.

Action culturelle

La politique culturelle départementale s'est structurée autour de 3 axes d'intervention que sont la création, la diffusion et l'éducation à destination de tous les habitants. Ainsi, après la signature en 2019 d'une charte de coopération culturelle avec L'État, la Région et les 8 Établissement Public de Coopération Intercommunale « EPCI », le Département a mis en œuvre, en 2020, les 5 premiers contrats culturels de territoire avec les EPCI : ils doivent permettre de porter ensemble les droits culturels de chacun, de favoriser la coordination des acteurs culturels et artistiques, d'agir collectivement pour le développement de processus créatifs, de l'enseignement et de l'éducation artistique et culturelle sur le temps scolaire mais aussi dans la sphère médico-sociale. Ces politiques s'appuient sur près de 400 porteurs de projets, équipes artistiques et acteurs culturels, accompagnés financièrement et en ingénierie. Cette politique d'innovation qui répond aux problématiques de filières et de territoire, se tourne de plus en plus vers la lutte contre les exclusions

sociales. La villa Rohannec'h, domaine départemental converti au cours des années en fabrique artistique et culturelle incarne, par l'accueil en résidence de chercheurs, d'équipes artistiques ou d'écoles d'art, ces principes d'expérimentation, d'élaboration de projets collectifs.

Archives départementales et Patrimoine

En 2020, les travaux d'extension et de restructuration du bâtiment des Archives départementales se sont poursuivis. Ils permettront d'accroître la superficie des espaces de conservation et d'accueillir, en 2022, les publics dans des espaces rénovés et plus adaptés. Parallèlement, les Archives sont engagées dans la transition numérique, avec des projets structurants de moteur de recherche et d'archivage électronique par exemple.

Les travaux de sécurisation, de consolidation et de valorisation du château du Guildo se sont poursuivis : la réouverture au public est prévue au cours de l'été

2021. Ainsi, le public pourra (re)découvrir le site de façon sécurisée et prendre connaissance de son histoire et de la configuration des lieux au fil des siècles.

La Roche-Jagu

Malgré une année difficile pour le monde de la culture, l'activité du Domaine a été riche en 2020. Si l'exposition initialement prévue a été reportée à 2022, des œuvres ont pu être exposées au château, qui a pu accueillir du public durant l'été, avec des mesures sanitaires adaptées.



Exposition *Microsculptures*, photographies de Levon Bliss au domaine départemental de la Roche-Jagu

FOCUS

Schéma des langues en faveur des langues de Bretagne

la collectivité s'est engagée dans l'élaboration d'un schéma de promotion du breton et du gallo afin de faciliter leur apprentissage et de les faire vivre. Des groupes de travail ont été constitués, mêlant acteurs internes de la collectivité et partenaires. Des propositions concrètes seront soumises à l'assemblée départementale en 2021.



Light villa, une installation lumineuse de Paul Wenninger au domaine départemental de la Villa Rohannec'h

Le rapport d'activité 2020

du Conseil
départemental
des Côtes d'Armor



Plus d'infos sur

   [cotesdarmor.fr](https://www.cotesdarmor.fr)

Côtes d'Armor
le Département 